

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10 Février 2010 à 19 h SALLE DU BAS DE LA MAIRIE

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15
Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 14 – Quorum atteint

Etaient présents : MM. DORDAIN Christian, SALLIO Michel, PRUVOT Dominique, JONVAL Jean-Claude, Mme CANDELIER Evelyne, MM. BUISSET Laurent, DUCCESCHI Patrick, GAILLIARD Pascal, DERYCKE Hervé, Mme DUCONSEIL Betty, M. VERNEZ Rémy, Mme PINTÉ Patricia, M. LEONARDIS Thierry, Mme PETIT Maryvonne

Excusée : Mme MOREAU Nicole (pouvoir à M. GAILLIARD Pascal)

Secrétaire de séance : M. SALLIO Michel

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès verbal du Conseil Municipal du 3 Novembre 2009 est adopté à l'unanimité

ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES AU SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le comité SIDEN-SIAN lors des réunions des 19.11.2009 et 10.12.2009 a adopté l'adhésion des communes de RIBECOURT-LA-TOUR (59), CLARQUES (62), VAUXREZIS (02), DELETES (62) et THEROUANNE (62). Conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **ACCEPTE** cette adhésion.

ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)

Il est décidé, à l'unanimité, de renouveler la convention qui nous lie avec la D.D.E., surtout dans le domaine de la voirie (assistance à la gestion, à l'entretien et aux réparations), pour un coût de 359,35 €/an.

AFFILIATION VOLONTAIRE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD

Conformément à la Loi n° 84-53 du 26.01.1984 et au décret n° 85-643 du 26.06.1985, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **ACCEPTE** l'affiliation volontaire du syndicat mixte des aéroports de Lille-Lesquin et de Merville au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

RETROCESSION VOIRIE

Dans le cadre du classement des voiries communales et son incidence sur le calcul de la dotation de l'Etat DGF, il est proposé d'engager une démarche de classement dans le domaine public des ouvrages de voirie, d'espaces verts communs et d'éclairage public du lotissement « La Bergerie » et l'intégration du Chemin de Goeulzin (~ 100 m). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

PARKING A L'ECOLE

Par délibération en date du 7 septembre 2009, le marché de travaux a été confié à l'entreprise COLAS à Trith-Saint-Léger relatif à l'aménagement du parking aux abords du groupe scolaire pour un montant de 117.994 € H.T. Des travaux en moins et en plus ont été effectués, une économie de 6.102,50 € H.T. a été réalisée.

Il est proposé de passer un avenant au moins de cette valeur portant ainsi le marché à la somme de 111.891,50 € H.T.

Adopté à l'unanimité.

ACCIDENT AU GIRATOIRE DU CONSEIL GENERAL SUR LA RD 643

Le 11 Décembre 2009, Monsieur DRAUX Régis a provoqué un accident matériel à l'entrée du village (giratoire du Conseil Général) en percutant un candélabre d'éclairage public et en dégradant des espaces verts.

Un constat a été établi par la gendarmerie d'Arleux et le montant du préjudice est de 4.060,42 €, (d'après les devis faits par les Ets DEVRED et CHAVIGNY).

Au moment des faits, Monsieur DRAUX n'était plus assuré.

Afin de ne pas engager une procédure judiciaire pour le préjudice subi, Monsieur DRAUX a reconnu les faits et a accepté d'indemniser la commune. Il a signé la reconnaissance de dette et l'autorisation de prélèvement sur salaire. La commune sera indemnisée par prélèvement automatique sur salaire de l'intéressé (ouvrier à l'usine Renault), étalé sur 13 mois. (312,34 €/mois)

PROJET DE CANTINE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet du restaurant scolaire/bibliothèque associé à la construction de 9 logements locatifs n'est plus à l'ordre du jour. Les conditions finales du calcul du loyer qui nous étaient données ne répondent pas aux exigences souhaitées.

Il propose au conseil municipal de changer de projet en construisant un nouveau bâtiment qui n'accueillera que le restaurant scolaire et la bibliothèque.

Après discussion, le conseil municipal adopte le projet, autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de subvention DGE et FDST (Conseil Général) et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

LOTISSEMENT RUE DE FRESSAIN

Le permis est accordé pour les 4 lots. Des pièces supplémentaires ont été réclamées par la D.D.E. pour permis d'aménager des 12 parcelles.

DIVERS

→ Banque alimentaire : 266 kgs ont été récoltés

→ Téléthon : La municipalité, avec quelques associations, a organisé plusieurs manifestations en faveur du Téléthon :

- Lavage de voitures – VTT Club
- Vente et dégustation de boissons chaudes
- Vente d'anciennes guirlandes, de bougies pour décorer un sapin de Noël, installé devant la mairie.

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes ayant contribué à la réussite du Téléthon. Environ 808 € ont été récoltés.

- Compte rendu du conseil d'école du 5 février 2010
- Ecole Numérique Rurale : Le dispositif a été installé aujourd'hui par les techniciens de la CAMIF Collectivités.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

- Elections régionales : le 14 et le 21 Mars 2010
Le tableau des permanences est présenté pour les 2 tours.